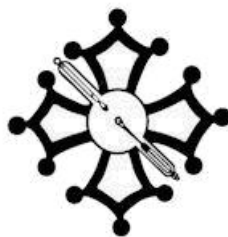


CLINIQUE MEDIPOLE GARONNE

RADIOLOGIE

Dr Ph.ADAM
Dr S. ARNAUD
Dr F. BLAIN
Dr M.A CAMEZIND-VIDAL
Dr M. KANY
Dr P. LABORDE-PEYRE



Dr P. LECUSSAN
Dr E. LEROUX
Dr P. PAILLE
Dr N. MAILLY
Dr T. ZEGERMANN

Vous allez avoir une **INFILTRATION de CORTICOIDES RETARDS**

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

La radiographie et la scanographie utilisent des rayons X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion.

Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas. La scanographie délivre des doses de RX sur une zone déterminée bien choisie à l'avance.

L'IRM et l'échographie n'utilisent pas de rayons X

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie.

Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

De quoi s'agit-il ?

L'infiltration consiste à injecter un médicament anti-inflammatoire à base de cristaux de cortisone **au niveau anatomique responsable de votre symptomatologie : articulation périphérique ou rachidienne, foramen vertébral, espace épidual, ménisque, tendon, ligament, aponévrose, ...**

Pourquoi faire cette ponction dans le service de radiologie ?

Le geste sera effectué par guidage RX (scopie, scanner) ou Ultrasonique (échographie).

La technique d'imagerie choisie selon ses performances et son adaptation à la localisation anatomique, permet d'obtenir le bon point d'entrée de l'aiguille et de suivre son trajet jusqu'à la cible.

Elle garantit le bon site d'injection par opposition aux techniques d'infiltration pratiquées « à l'aveugle ».

Le déroulement de l'examen

L'examen est pratiqué en décubitus selon l'incidence adaptée au site anatomique choisi.

Pendant l'infiltration, suivez bien les recommandations du médecin et du technicien. Votre coopération est essentielle : elle contribuera à la rapidité du geste de ponction et diminuera les risques de douleur et de complications.

Avant champage stérile, la peau est badigeonnée dans les règles strictes d'asepsie, le médecin procède à l'anesthésie locale, de plus en plus profonde, jusqu'à l'endroit à traiter. Celle-ci va réduire la sensibilité de la peau et des muscles afin que l'infiltration soit la plus confortable possible pour vous.

Sous contrôle de l'imagerie et après repérage anatomique, une aiguille est mise en place au niveau de la région d'intérêt.

Une faible quantité de produit de contraste iodé est parfois injectée (scopie RX, scanner) pour vérifier la bonne position de l'extrémité de l'aiguille, puis le médicament est injecté.

Quelques images de vérification seront prises durant les différentes phases de l'examen (acquisition scanographique dans le même temps, poses RX, coupes échographiques).

Quels sont les bénéfices et limites de l'infiltration ?

Cette infiltration peut et doit diminuer votre douleur, mais le résultat n'est pas constant. Un rebond de douleur est même possible mais en principe temporaire (allo médecin si nécessaire).

Quelles sont les complications liées à l'infiltration ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication. Comme pour toute ponction, il existe un très faible risque d'infection. Nous prenons, bien entendu, toutes les précautions nécessaires pour l'éviter. Des douleurs, un gonflement de l'articulation, de la fièvre dans les jours suivant l'examen doivent vous alerter. Il faut alors nous appeler sans délai, car il peut être urgent de vous donner un traitement.

Résultats

Un repos allongé le jour de l'infiltration et, si possible, le lendemain, est conseillé pour une meilleure efficacité de l'infiltration. L'amélioration se manifeste en général 48 h après l'infiltration.

Ce que vous devez faire

Avant l'examen, répondez attentivement au questionnaire suivant

Apportez le jour de l'examen :

- 1) la demande de votre médecin (ordonnance, lettre....)
- 2) tous vos résultats d'analyses de sang,
- 3) le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM ...)
- 4) la liste écrite des médicaments que vous prenez.
- 5) Les produits qui vous ont été prescrits

Avant de vous rendre à l'examen :

Il est recommandé de bien se laver la peau, à l'endroit de l'articulation, avec un savon liquide désinfectant par exemple. Mais surtout il ne faut pas raser la peau.

Pour l'examen :

Le jour de l'examen, vous pouvez manger normalement.

Pour être plus à l'aise, il est conseillé d'aller aux toilettes avant la ponction.

Après l'examen :

Limitez les mouvements de votre articulation durant les 24 heures suivantes pour éviter la survenue de douleurs ou d'un épanchement (gonflement).

Interrompez le sport et la kinésithérapie pendant 48 heures.

Si besoin, reprenez contact avec votre radiologue en téléphonant au 05 82 52 36 70

IMAGERIE MEDIPOLE GARONNE

QUESTIONNAIRE

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a prescrit une intervention radiologique.

Le radiologue qui va pratiquer cette exploration vous demande de bien vouloir répondre au questionnaire suivant afin de rechercher d'éventuelles contre-indications à cet examen.

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :

A REMPLIR PAR LE
SERVICE DE RADIOLOGIE

Examen : INFILTRATION

Localisation : Niveau d'infiltration :

Modalité : SCANNER RADIOLOGIE ECHOGRAPHIE

Médecin consulté :

EXAMEN LE: À

A REMPLIR PAR LE PATIENT

• **Etes-vous allergique ?** oui non

Si OUI, à quoi et quelles réactions :

➔ **Etes-vous prémédiqué(e) ?** oui non

• **Etes-vous sous traitement anticoagulant ?** oui non

Si OUI, avec quel médicament êtes-vous traité(e) ?

• **Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ?** oui non

• **Allaitez-vous ?** oui non

• **Vous avez reçu une information sur l'examen ?** oui non

• **Vous donnez votre accord pour que l'examen soit réalisé ?** oui non

Nous restons à votre disposition pour vous aider éventuellement à répondre à ces quelques questions.
Nous vous remercions par avance.

Date et Signature :